LEKHA DODI

פרשת תזריע מצורע

Parachat "Tazria – Métsora"

N° 597

« VIVRE HEUREUX »

par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

La Paracha Tazria est consacrée aux différentes plaies de la Tsaarat, la lèpre, qui peut apparaître sur le corps de l'homme, sur ses vêtements et sur les murs de sa maison. La Paracha Metsora nous donne les différents moyens par lesquels le metsora, le lépreux, se purifie.

Les versets 45 et 46 du chapitre 13 précisent que « le lépreux atteint de ce mal, ses vêtements serons déchirés, il laissera pousser ses cheveux, s'enveloppera jusqu'aux lèvres et criera : « Impur ! Impur ! ». Tant qu'il gardera cette plaie, il sera impur, parce qu'elle est impure ; il demeurera isolé, sa résidence sera en dehors du camp. »

La Torah condamne le lépreux à être isolé et résider en dehors du camp. Ce traitement est plus sévère que celui réservé à un homme rendu impur par le contact d'un mort, et qui, lui, peut résider dans le camp. Rachi explique pourquoi cette sévérité supplémentaire entraîne le fait d'être séparé et isolé ? Car par sa médisance, il a séparé un mari de son épouse, un ami de son prochain, et il sera à son tour séparé des autres pour qu'il prenne conscience du mal qu'il a causé.

En général, l'homme devient impur au contact d'une source d'impureté : le mort, le cadavre d'une bête … ou d'une « transformation » du corps de l'être humain qui provoque chez la femme un saignement ou une perte séminale de l'homme. Mais l'impureté du lépreux est particulière : elle est la conséquence de la parole destructive du motsi-râ = metso-râ. C'est la personne qui par sa parole brise la relation entre les êtres humains

De nos jours, la lèpre sous la forme décrite par la Torah n'existe pas. Mais le résultat est toujours d'actualité. Nous sommes témoins de graves dégâts provoqués par la médisance : la rupture de la relation familiale, couple déstabilisé, amitié rompue… Les trois lettres qui forment en hébreu le mot Néga (plaie de la lèpre) forment le mot Oneg : plaisir (Oneg Chabbat). La lettre aïn en hébreu signifie l'œil. La personne tolérante place la lettre aïn à droite, cela signifie qu'elle regarde d'un bon œil l'autre, c'est alors un Oneg, un plaisir. Mais la personne intolérante place la lettre aïn à gauche, cela veut dire qu'on voit le mauvais côté de son prochain et c'est donc une plaie : un Néga pour lui-même et se retrouve isolé.

Pour vivre heureux dans le plaisir du Oneg :

1°) Evitons de parler des autres ;

2°) Ayons toujours un « bon œil », un regard positif et constructif, ce qui n'exclut pas la prudence nécessaire ;

3°) Retenons l'enseignement de nos Maîtres : « On regrette toujours ce qu'on a dit jamais ce que l'on n'a pas dit ».

Horaires CHABAT KODECH

Vendredi 24 avril 2015 – 5 iyar5775

Allumage des Nérot 20h00 / Coucher du soleil 20h24

Samedi 25 avril 2015 – 6 iyar 5775

28ème jour du Ômer

Fin du Chéma 09h19

Fin de Chabat 21h12 / Rabénou Tam 21h49

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov à la famille Elie Taieb à l'occasion de la Bar Mitsva de Chmouël Ménah'em Mendel

www.cejnice.com

LE OMER, QUEL ENSEIGNEMENT ? UN RENOUVEAU !

Par Nir Allouche

Commençons par expliquer qu'est-ce que Le Omer et nous essayerons de comprendre quel message viens nous apporter cette Mitsvah.

Le Omer est une mesure d'offrande d'orge moulu que l'on apportait le lendemain du premier jour de Pessah' soit le 16 Nissan. Comme il est écrit (1): « Hachem parla à Moché en disant : parle aux enfants d'Israël et tu leur diras : lorsque vous entrerez dans le pays que je vous donne et moissonnerez sa moisson, vous apporterez un omer de votre première moisson au Cohen. Il balancera le Omer devant Hachem pour susciter l'agrément pour vous ; le lendemain du jour de repos … » Comme pour beaucoup de mitsvot agricoles tel que par exemple "les bikourim" les prémices, le fait d'apporter ses premiers fruits ou une partie de la première récolte nous remercions Hachem et montrons à travers ces mitsvot que tout vient de Lui, sans cela l'Homme aurait tendance à croire que tout provient de ses efforts personnels. A l'instar des autres mitsvot agricoles, tant que nous n'apportons pas l'offrande du Omer nous ne pouvons pas consommer la moindre céréale de la nouvelle récolte (les 5 céréales) comme stipule le Choulkhan Aroukh (2), cet interdit s'intitule "Issour Hah'adach" l'interdit du nouveau (littéralement). Le Omer est donc un renouveau.

"A KOL MI H'ADACH" (Cette notion va être développée)

Le message que vient nous livrer cette Mitsvah est que L'homme doit donc aspirer à ce renouveau chaque jour, c'est pendant cette période allant jusqu'à chavouot que nos sages ont institué d'étudier les "pirké avot" les maximes des Pères, afin de nous améliorer, de nous changer, de nous perfectionner, d'être une nouvelle personne.

Une autre mitsva étroitement liée à la mitsva du Omer, c'est le compte du Omer comme il écrit (3): « vous compterez pour vous, depuis le lendemain du jour de repos, à partir du jour où vous aurez apporté le Omer de balancement - sept semaines, elles seront complètes. Jusqu'au lendemain de la septième semaine vous compterez 50 jours et vous offrirez une nouvelle récolte de farine pour Hachem. »

Les versets indiquent clairement qu'il y a une Mitsvah de compter jusqu'a Chavouot, qui est le 50éme jour du Omer, donc 49 jours qui séparent l'offrande du omer et Chavouot. Dans les pirké avot (4) il est enseigné qu'il y a 48 qualités pour acquérir la Torah, Rav Wolbé dit que nous devons en travailler une chaque jour et le 49éme jour faire une révision de toutes.

Il est intéressant de remarquer que de la même façon qu'il est interdit de consommer une **nouvelle** récolte tant que le Omer n'est pas apporté, l'offrande de Chavouot est également appelé "minh'a h'adacha" une **nouvelle** offrande (les prémices de la nouvelle récolte de blé cette fois-ci).

D'après moi c'est un des liens qu'il y aurait entre la mitsva d'apporter l'offrande de l'omer, et le compte qui nous sépare jusqu'à chavouot; <u>nous comptons chaque jour, mais pourquoi ?</u> La réponse est là, nous devons aspirer a quelque chose de nouveau, c'est ce que vient nous rappeler ce compte, la "Ith'adechout" le **renouveau**.

Pendant cette période de renouveau jusqu'au 33éme jour du Omer, sont morts les 24 000 élèves de Rabbi Akiva, je ne sais pas si vraiment on peut se rendre compte, 24 000 élèves, des géants de la Torah, tous morts, car il ne se respectaient pas l'un l'autre, il étaient dénués de la notion de "Kavod" d'honneur et de respect (à leur niveau), combien devons-nous faire attention à respecter notre prochain.

Pendant cette période on n'écoute pas de musique, on ne célèbre pas de mariage, ni de réjouissance ; on ne se rase pas et on ne se coupe pas les cheveux, plus ou moins comme pour le deuil d'un proche. Au 33éme jour cette période d'épidémie qui décima tous les élèves de Rabbi Akiva prit fin, jour du décès de Rabbi Chimon Bar Yohaï.

Ce jour-là le deuil prend fin, pourtant il est de coutume comme rapporté dans le Choulkhan Aroukh (5) que le jour anniversaire du décès d'un Juste "Hiloula", on jeûne comme par exemple le 7 adar pour Moché Rabénou. <u>La question qui se pose c'est pourquoi le 33éme jour, "Hiloula" de Rabbbi Chimon Bar Yoh'aï non seulement le deuil prend fin mais nous nous réjouissons, on aurait dû au contraire jeûner ?</u>

Certaines personnes pensent a tort que le mot "hiloula" signifie réjouissance, le mot "hiloula" signifie louange (6). C'est l'habitude que l'on a de faire des louanges sur la personne lors d'une oraison funèbre appelé en hébreux "hesped".

Dans le Talmud (7), Il est enseigné:

Rabbi Yehouda, Rabbi Yossé et Rabbi Chimon étaient réunis, et Yehouda, le fils d'un prosélyte, se tenait près d'eux.

Rabbi Yehouda fit observer: « Les travaux de ces Romains sont admirables ils ont tracé des routes, construit des ponts, bâti des bains publics ».

Rabbi Yossé garda le silence, mais Rabbi Chimon répliqua : « Tout ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait pour eux-mêmes : les rues pour les prostituées, les bains publics pour leurs corps, les ponts pour lever des péages ».

Le fils du prosélyte rapporta leurs paroles qui parvinrent aux oreilles du gouverneur et un décret de mort fut promulgué sur Rabbi Chimon.

Il alla alors chercher son fils El'azar et ils se cachèrent tous deux dans une grotte pendant douze ans, où ils étudièrent la Thora. Le jour, ils quittaient leurs vêtements pour s'enfouir debout dans le sable jusqu'à la gorge. Quand venait le temps de prier, ils s'habillaient et ainsi leurs vêtements ne s'usèrent pas. Un miracle se produisit en leur faveur qui leur permit de pourvoir à leur nourriture. Un caroubier et une source d'eau jaillirent dans la grotte à leur intention. La tradition nous apprend que le Prophète Elie lui-même venait dans la grotte enseigner la Tora à Rabbi Chimon.

Ils y retournèrent par la suite encore un an, soit un total de 13 ans.

Le fait que Rabbi Chimon Bar Yoh'aï a bénéficié de plusieurs miracles, qu'il ait pu être sauvé de la mort de l'empereur et que grâce à son étude intensive il ait pu nous transmettre des enseignements profonds, des secrets de la Torah, nous fixons le jour de sa hiloula une "simh'a" réjouissance suite aux événements qui se sont déroulés et remercier par la même occasion Hachem de ses enseignements qui ont pu se répandre parmi tout le peuple d'israël.

Le Tour (8) dit qu'il est permis de se couper les cheveux et de se raser le 33éme jour du Omer car la mort des élèves de Rabbi Akiva prit fin comme nous avons vu plus haut. Fait-on une simh'a par ce que une épidémie cesse ? De plus il ne restait plus aucun élève de Rabbi Akiva. Le H'ida dit qu'il est possible que Rabbi Akiva le 33éme jour enseigna à 5 nouveaux élèves parmi eux Rabbi Chimon Bar Yoh'aï, grâce à ces 5 élèves, la Torah pu continuer d'être enseigné et se répandre dans tout Israël. C'est une raison supplémentaire de se réjouir ce jour-là.

Comment Rabbi Akiva trouva la force nécessaire de recommencer avec 5 élèves, immédiatement après, imaginons nous quelques instants qu'il venait de perdre 24 000 élèves. Rabbi Akiva a compris que si tout cela est arrivé pendant la période du Omer c'est qu'il ne devait pas laisser passer ça mais repartir sur un "**renouveau**", il y a pas une période de temps où il faut attendre, le temps est quelque chose d'éphémère, même si nous sommes tous soumis au temps chacun l'utilise différemment. C'est le message que nous livre le Omer où il faut se renouveler et avancer. Il y' aurait encore beaucoup à dire sur cette période riche en enseignements, je vous invite à vous plonger chacun dans une réflexion personnelle afin de se renouveler et de se parfaire pour essayer d'arriver à Chavouot " don de la Torah " à être une autre personne, et avoir un **nouveau** regard sur les événements qui nous entoure.

Je dédie cette article pour la guérison complète de Chelomo H'aï Cohen ben H'ana, tous les malades du peuple d'Israël et pour l'élévation de l'âme de Itshak Dozetas ben Yehouda et Rivka, Levana Allouche bat Benyamin et Fannida et Chalom shem tov ben David et Aziza

Notes :

1. Lévitique, Parachat Emor 23 ; 9-14 (Traduction H'oumach Art Scroll)
2. Choulkhan Aroukh Yoré Déa siman 273
3. Lévitique, parachat Emor 23 ; 15-16
4. Pirké avot Chapitre 6 Michna 6
5. Choulkhan Aroukh Orah H'aïm siman 570
6. Méor Israël ; Drouchim page 160
7. Talmud traité Chabbat 33b
8. Tour Or Ah'aïm Siman 493

Le Lekha Dodi de cette semaine est dédié à la Réfoua Chéléma de Rav H'aïm Tsvi Hacohen ben Sara Et de Chlomo H'aï ben H'ana

Nous préparons le numéro 600 qui sortira si D' veut pour le chabat 15 mai 2015, envoyez vos articles avant le 8 mai sur daatora@gmail.com et vos dons à C.E.J. 31 AV. HENRI BARBUSSE 06100 NICE

Vous voulez dédier un Sefer Tora à la mémoire d'un proche contactez Rav Yéhiel Mergui Sofer diplômé et expérimenté 06.41.66.49.16/09.54.800.487

La Parole, un outil dangereux – *par Rav Imanouël Mergui*

Tous les discours qu'on peut entendre cette semaine tournent autour de la médisance et ses méfaits ! Cela ne nous empêche pourtant pas de salir l'autre par nos mots ! Pourquoi ? Nous sommes même témoins des dégâts causés par la médisance, nous les avons peut-être même déjà subit ! Il y a une telle jouissance de parler sur l'autre qu'on ne peut s'en séparer. On est addict à la parole destructrice ! Il y a quelque chose de tellement puissant à dire du mal sur son conjoint, sur le "rabbin", sur la société etc. qu'il nous est "impossible" de s'arrêter, comme si nous étions conditionnés à être comme ça – un point c'est tout. On ne saisit même pas la raison pour laquelle la Tora (écrite et orale) condamne si sévèrement les médisants ?! N'y-a-t-il pire à condamner ? Les catastrophes humanitaires, planétaires, les guerres, les malhonnêtes etc. Et dans notre communauté manque-t-il des activités et des "gens" à condamner plus que les médisants ?! La Tora voit dans la médisance la pire des actions terroristes ! Quel que soit l'explication qu'on donnera sur les maux de la médisance il y a dans ce phénomène une puissance destructrice pire que le nucléaire, pire que n'importe quelle arme chimique... Exagération ? Non, réalité. Les détraqués de la médisance (c'est-à-dire toute personne qui prononce des paroles qui risquent de nuire de près ou de loin, d'une façon directe ou indirecte, à l'égard d'autrui) sont des gens malades. Ces gens doivent être enfermés ils sont les plus dangereux.

Voici quelques textes qui nous permettront de trembler face à la médisance :

« toute personne qui critique un érudit en Tora après sa mort, il tombera dans l'enfer »

« toute personne qui médit sera châtiée dans ce monde-ci »

« la médisance est pire que le meurtre, l'idolâtrie, la débauche »

« celui qui médit renie D'IEU »

« le monde est atteint de diphtérie à cause de la médisance »

« la médisance a divisé le royaume de David et nous a exilé de notre terre »

« il convient de jeter aux chiens toute personne qui médit »

« la sécheresse survient sur le monde à cause des médisants »

« celui qui médit devrait être lapidé »

« celui qui médit transgresse les cinq livres de la Tora »

« D'IEU répugne les médisants »

« la médisance a conduit Adam à la mort »

« celui qui médit sa prière n'est pas écoutée par D'IEU »

Les méfaits de la médisance sont envers celui qui prononce du mal plus qu'envers la victime de la médisance. Dire du mal sur autrui c'est s'attirer les pires malédictions et entraîner à son entourage des catastrophes insurmontables, draconiennes et dramatiques. Mais, encore une fois, on sait tout ça et on continue de médire ! Pourquoi ? On aime critiquer, casser, faire du mal, "se défendre", ne pas se laisser faire, faire preuve de fierté, se sentir et se montrer supérieur à l'autre etc.

Nous ouvrons nos prières quotidiennes en ces termes « D'IEU ouvre ma bouche », et nous clôturons nos prières par les mots « Mon D'IEU garde ma bouche de prononcer du mal, et mes lèvres de prononcer des ruses, envers ceux qui me maudissent je resterais silencieux !!! »

L'ange de la mort c'est celui qui médit, l'ange de la vie c'est celui qui ne dit mot face à ses agresseurs ! Lorsqu'on est victime de médisance il n'y a qu'une seule chose à faire : répondre par un silence, ignorer l'autre et surtout ne pas user de l'arme de son ennemi en médisant à notre tour. Que l'autre parle et se fasse du mal tout seul, point besoin de réagir au vu de ses attaques. La meilleure réponse à ces attaques c'est ignorer. Quelle puissance à le médisant face au "taisant" ? Aucune ! La surpuissance du silence est telle que le médisant tombera dans le ridicule.

On ne dira jamais assez que le plus grand des bonheurs c'est de SE TAIRE !!!

Envoyez vos dons au Lekha Dodi C.E.J 31 av. H. Barbusse 06100 Nice